



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Rapport de la COPEA 2021

En 2021 la Copea, commission statutaire de la SPP dédiée à la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent élue en 2019 a poursuivi ses travaux jusqu'à l'élection de la nouvelle Commission se réunissant à deux reprises en février et avril 2021.

Lors du renouvellement, deux membres n'ont pas souhaité se représenter : Maya Garboua secrétaire adjointe et Béatrice Ang. Nous les remercions toutes deux pour le travail accompli.

Les membres élus, pour la plupart déjà présents dans la précédente commission, sont Alain Gibeault, Denys Ribas, Françoise Moggio, Françoise Cointot nouvelle élue, Marie-Pierre Blondel, Karin Tassin, Elisabeth Levy, Samuel Lepastier, Anne Rosenberg ; dans un second temps Marie Laure Leandri devenue RPEA a rejoint la place laissée vacante par le vote dans le collège des adhérents. La nouvelle commission s'est donc retrouvée au complet : 5 titulaires (dont trois ayant fonction de formateurs) et 5 adhérents. Parmi eux plusieurs occupent des fonctions importantes au sein de la SPP.

Installée comme le veulent nos statuts par la Présidente de la SPP, la COPEA 2021-2023 a désigné par vote à mains levées Françoise Moggio comme secrétaire qui fait ainsi son second mandat et Elisabeth Lévy comme secrétaire adjointe.

Hélène Suarez Labath a été renouvelée comme sa représentante par Clarisse Baruch réélue Présidente de la SPP.

Les secrétaires scientifiques de la SPP Emmanuelle Chervet et Dominique Bourdin puis Emmanuelle Chervet et Sylvie Pons Nicolas ont accompagné et accompagnent les travaux de la COPEA et l'équipe les remercie vivement pour leur implication ; en particulier nos secrétaires scientifiques ont réussi, non sans difficulté, à faire place à la journée scientifique de la COPEA qui a pu se dérouler en Octobre 2021, hélas en concurrence avec le colloque franco-argentin, mais surtout ont obtenu une date fixe à partir de 2022 pour cette conférence annuelle dont nous rappelons qu'elle est institutionnellement statutaire Cette reconnaissance de la PEA au sein de la SPP est très importante au moment où celle-ci est particulièrement malmenée, voire menacée dans le socius et dans les mondes médicaux et universitaires. La collaboration du secrétariat de la COPEA et des secrétaires scientifiques est indispensable pour l'essor de la PEA au sein de notre société, de même que le soutien du bureau, du CA et de l'ensemble des collègues.

Pour rappel la précédente commission avait décidé d'abandonner les trois vendredi soir très peu fréquentés par nos membres et de mettre l'accent sur la conférence annuelle qui doit comporter deux parties : une partie clinique et une partie institutionnelle. Cette conférence est ouverte à tous les membres et analystes en formation intéressés.

Les réunions de la COPEA se font le 1er jeudi du mois, tous les deux mois ; la pandémie nous a le plus souvent conduits à nous réunir par Zoom ; nous remercions vivement Aude Gallant puis Deborah Boltz pour leur aide logistique afin que ces réunions et surtout la conférence d'octobre qui se tenait à la fois en présence et par visioconférence se passent au mieux. Nous avons eu certes quelques frayeurs mais en fin de compte nous y sommes peu ou prou arrivés !

Toutefois les circonstances exceptionnelles que nous avons subies et continuons de connaître du fait de la pandémie nous ont quelque peu freiné dans les ambitions qui étaient les nôtres telles que nous les avons décrites dans notre précédent rapport. Par ailleurs l'actualité brûlante dans le domaine de la « santé mentale » et la récusation de la psychanalyse en particulier dans les soins psychiques aux enfants a beaucoup occupé nos discussions et réflexions. Hélène Suarez-Labath, Françoise Moggio, Denys Ribas, Paul Denis, en appui sur Anne Rosenberg et Clarisse Baruch ont participé durant l'été 2021 à la rédaction d'un texte que le bureau s'est chargé de diffuser largement au sein de sociétés et associations concernées par ce que l'on peut légitimement considérer comme des attaques de notre discipline par les pouvoirs publics. Je ne développerai pas ici ce sujet qui demeure d'une actualité brûlante.

Dans le rapport de 2020 nous avons désigné plusieurs objectifs : la pandémie avec son potentiel de désorganisation ne nous a pas permis de les mettre tous en pratique : en particulier nous nous étions proposés de recevoir les collègues des associations formant à la psychothérapie d'enfant et de renforcer notre lien avec différentes commissions de la SPP ; nous espérons que 2022 sera plus propice à ces échanges

La question de la formation à la PEA à la SPP demeure un de nos axes de réflexion. Nous savons que le RI de l'IPP autorise qu'une 3e supervision puisse être présentée en fin de cursus à condition qu'elle ait été réalisée avec un membre formateur. De fait cette occurrence est rare. Gérard Zwec avait de son côté proposé un séminaire au sein de la formation IPP ; Françoise Moggio, Samuel Lepastier et Karine Tassin ont proposé un séminaire de lecture des textes cardinaux en PEA qui n'a pas trouvé son public ; un nouveau séminaire consacré à la clinique en et à la théorie de l'affect dans la psychanalyse d'adulte et d'enfant a été ouvert par Françoise Moggio et Marina Papageorgiou en fin d'année.

La secrétaire a par ailleurs été reçue par le bureau et par la direction de l'IPP pour parler de cette dimension de la formation.

Ces échanges doivent se poursuivre et s'approfondir. A noter que Denys Ribas lors de son intervention pour les nouveaux formateurs à la FEP en décembre 2021 a consacré une partie importante de sa conférence pour parler de la PEA à la SPP.

Nous sommes un certain nombre à être convaincus de l'intérêt d'une formation au sein de l'IPP et ce d'autant plus que pèsent des menaces lourdes sur les traitements psychanalytiques des enfants. Nous nous sommes longuement et à plusieurs reprises penché sur ces questions d'actualité. La menace est réelle de voir les psychanalystes écartés sans ménagement des soins psychiques aux enfants, et peut être un jour des adultes dans l'espace public, ce d'autant sont majoritairement traités dans des institutions financées par l'Etat et l'Assurance Maladie. C'est ce

qu'en son temps avait bien compris Jean-Louis Baldacci qui a œuvré pour la création du Pôle Psychanalytique au sein de l'ASM13, pôle où la clinique est partagée entre psychanalystes d'adulte, d'enfant et psychosomaticiens et qui s'avère être un espace d'une très grande richesse interanalytique. Mais ne nous leurrions pas la menace pèse aussi sur les psychologues en libéral. Nous suivons très attentivement ces questions au sein de la COPEA.

Nous nous sommes également intéressés à la question des traitements d'enfant par Visio ou téléphone. Alain Gibeault et Françoise Moggio font partie de la Commission ad hoc mise en place pour réfléchir à cette question par Clarisse Baruch sur ce sujet actuel et peut-être d'avenir. En PEA nous pourrions alors imaginer de revenir à 3 séances par semaine grâce à ces médias ? mais la psychanalyse d'enfant est-elle vraiment possible ainsi ?

La question du genre, autre chapitre d'actualité a également été débattue : l'idée d'un groupe de travail spécifique a été soulevée.

Dans les projets également : la création d'un prix de psychanalyse avec l'enfant nommé Prix René Diatkine et récompensant, en alternance avec le prix Louis Mâle un travail d'écriture original sur le sujet. Cette idée lancée par Marie-Laure Léandri a recueilli l'approbation de toute la COPEA et doit être maintenant mise en œuvre.

Enfin après avoir renoué avec la COCAP de l'IPA grâce à Christine Anzieu actuelle présidente de cette commission nous envisageons de proposer en 2022 une contribution de la COPEA au Congrès qui se tiendra en 2023 à Carthagène des Indes (Colombie).

Ces différents points sont à poursuivre en 2022.

Les activités scientifiques de 2021

Plusieurs des membres de la COPEA ont participé en leur nom propre à différentes manifestations scientifiques à Paris et en régions

Comme nous l'avions annoncé nous avons mis en place une soirée consacrée à une parution intéressante pour la PEAZ. Nous avons ainsi reçu le 8 avril en Visio conférence Jean-Marie Vidal pour son livre Autismes : une approche anthropologique. La question du tiers, publié aux PUF dans la collection Le Fil rouge Enfance. L'ouvrage est préfacé par Denys Ribas et Bernard Touati en a été le discutant.

Le 2 décembre à la librairie La Compagnie, Denys Ribas et Patrick Landman ont présenté leur ouvrage dans la collection d'Erès « ce que les psychanalystes apportent... » en l'occurrence à l'autisme. La présentation du livre par les auteurs a été suivie d'une discussion menée par Olivier Douville et Françoise Moggio

La principale activité scientifique qui a mobilisé toute la COPEA a bien entendu été la conférence annuelle de la COPEA qui s'est tenue en mixte le 17 octobre 2021. Comme elle a été pensée par la Copea, cette conférence ouverte à tous les membres et AEF a proposé deux temps : un temps clinique avec Marie-Laure Leandri qui nous a présenté la psychothérapie d'une adolescente

présentant des troubles des conduites alimentaires symptômes d'une organisation psychique d'une très grande fragilité. Elle a été discutée par Claire-Marine François-Poncet et Jean-Baptiste Dethieux et l'ensemble des exposés étaient tout à fait passionnant.

En 2022 ce sera le tour d'aborder le travail psychanalytique avec le bébé et le très jeune enfant

Le deuxième temps plus institutionnel comme le veut notre cahier des charges nous a permis de discuter en zoom avec notre collègue Christine Anzieu, présidente du COCAP à l'IPA. Christine nous a dit son plaisir à avoir entendu nos collègues ; elle nous a ensuite parlé du COCAP et de son élargissement progressif à de nombreuses sociétés de par le monde. Nous avons abordé ensuite la question de la formation et notre collègue nous a parlé d'un modèle actuellement travaillé au sein du Cocap dit de « formation intégrée » ; elle nous a par ailleurs confirmé que la formation était toujours appuyée sur le modèle Eitingon ;

Au total et malgré les circonstances difficiles que nous avons tous traversées individuellement et collectivement, la COPEA a pu poursuivre ses travaux et continuera en 2022 sur la voie ainsi tracée.

Françoise Moggio, secrétaire de la COPEA